

## Suppression de 3 classes à Passy : parents et élus mobilisés contre le manque de considération de l'Éducation Nationale



Préparation de la manifestation du lundi 18 mai à l'école de Marlioz

Le 23 mars dernier, un courrier du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) informait notre commune de la suppression de 3 postes d'enseignants pour la rentrée scolaire 2026-2027.

La raison invoquée ? Une baisse des effectifs sur le territoire de Passy équivalente à 48 élèves qui correspond à **deux classes** ! Or, la fermeture en concerne 3... N'y aurait-il pas un problème de calcul ?

### Des conséquences sur l'apprentissage

3 écoles sont concernées à Passy : Chedde-le-Haut, Chedde-Jonction et Marlioz. Pour cette dernière, la fermeture d'une classe entraînerait une hausse des effectifs à **plus de 25 enfants par classe et deux niveaux de Cours Moyens à 30 élèves**. Si cette suppression était confirmée, elle fragiliserait un établissement où les résultats scolaires sont inférieurs à la moyenne de la commune, notamment en raison d'enfants allophones\*. « Ce qui est à déplorer, c'est l'absence de prise en compte des

contextes sociaux des établissements et des conditions d'apprentissage des élèves » souligne Vanessa Tournier, 1<sup>re</sup> adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse.

### Des lettres et des mots... en vain ?

Le 26 mars, le Maire envoyait une réponse apportant des éléments explicatifs sur la commune et plus particulièrement pour les élèves de Marlioz. Les parents d'élèves ont également envoyé une lettre de contestation. Quelques jours plus tard, la décision de fermeture de 3 classes était maintenue sans aucune prise en compte du contexte.

***Nous demandons au DASEN de tenir compte des besoins des enfants en difficulté et de ne pas se contenter d'une approche comptable.***

*Vanessa Tournier, 1<sup>re</sup> Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse*

### L'appel du 18 mai

En raison du manque de considération des services de l'Éducation Nationale, les parents d'élèves de Marlioz et la municipalité se mobilisent afin de peser sur la décision. Un appel à un rassemblement est lancé pour **le lundi 18 mai prochain à 16 h 20** devant l'école de Marlioz. Cet appel est destiné à tous les Passerands : Ensemble, défendons le droit de nos enfants à une éducation de qualité ! Une pétition est également en ligne.

<https://www.change.org/p/non-à-la-fermeture-d-une-classe-à-l-école-de-marlioz-passy>

\* Se dit d'une personne ou d'un groupe de personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère dans le pays où ils se trouvent.

## À propos de Passy

Passy est une commune de 11 263 habitants, située au Pays du Mont-Blanc. D'une superficie de 8 003 ha, elle s'étend des rives de l'Arve à 542 m aux sommets de la chaîne des Fiz à 2 901 m d'altitude. Passy compte 1 271 entreprises et 4 300 salariés. La commune dispose de 7 écoles, 1 collège et 1 lycée. Située plein Sud, face à la chaîne du Mont-Blanc, Passy offre un cadre privilégié pour la pratique de nombreuses activités de moyenne montagne, été comme hiver. La commune comprend quatre sites touristiques majeurs - la station de ski familiale de Plaine-Joux, le lac de Passy, le Jardin des cimes et la réserve naturelle de Passy-Sixt. Son patrimoine culturel et architectural est exceptionnel, avec l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce au Plateau d'Assy et la Route de la Sculpture, rassemblant les plus grands artistes du XX<sup>e</sup> siècle.